



Le 5 juillet 2021 une commission disciplinaire s'est tenue à l'encontre d'Edouard Descottes, professeur d'Histoire-géographie au lycée Jean Macé de Rennes et militant syndical SNES-FSU.

Le Rectorat lui reproche en particulier ce qu'il considère comme des manquements à son « obligation de neutralité et de loyauté », d'avoir « encouragé à des actions consistant à entraver le fonctionnement du service public d'éducation » ou organisé « une réunion ayant pour objet de mobiliser des personnels, des parents et des élèves afin de contester la procédure d'expulsion » d'une élève.

Le Recteur a donc décidé de prendre contre ce collègue une sanction disciplinaire qui consiste en un « déplacement d'office » au collège de Melesse.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale qui vise à décourager voire réprimer l'action syndicale.

Nous appelons à un rassemblement le vendredi 27 août à 11h, 14 rue Papu à Rennes pour exprimer notre soutien à notre collègue et protester contre cette décision.